

7. Intervention de Marc BENOÎT, directeur de recherche INRA Mirecourt Président du Conseil Scientifique du Comité de Bassin Rhin-Meuse

Quelles solutions locales pour résorber les pollutions aux nitrates dans des secteurs vulnérables ?

Vers des transitions territoriales de protection pérenne des ressources en eau

Je tiens à insister sur le terme transition territoriale pour une protection pérenne des ressources en eau, pour réfléchir en tant qu'agronome à des dimensions –clés de ces transitions protectrices des ressources en eau. Ce qui caractérise ces transitions sont les critères suivants :

- l'étude des processus et pas seulement la caractérisation des états successifs de changement : « d'une cinétique décrite à une dynamique partagée avec et par les acteurs concernés »,
- la dimension long-terme, et pour les ressources en eau, l'absolue pérennité de ces transitions protectrices,
- une analyse qui se projette vers l'avenir plus qu'elle ne regarde le passé,
- des changements de systèmes agraires avec une cible fixée par le cadre de la DCE,
- des enjeux globaux (écologisation, global change, ...) plus que locaux, bien que de superbes exemples de transitions locales évaluées et réussies nous manquent cruellement !
- le partage des enjeux transformés par les transitions avec les acteurs tant des territoires, que des filières concernés.

Ainsi, il me semble que chercher sur et pour les transitions de territoires protégeant de façon pérenne les ressources en eau, implique de mieux comprendre à l'avenir :

- **LES SIGNAUX FAIBLES** déjà à l'œuvre auprès d'acteurs où les dynamiques techniques sont en jeu. C'est la raison majeure de mon intérêt depuis trois ans pour ces très très rares mais instructives expériences que je nomme rapidement « success stories » de protection des ressources en eau (Ramon, Benoît, 2014). Et pour être plus précis, comment des transitions socio-techniques se sont construites discrètement sur le temps long dans ces territoires, pour transformer des ressources en eau potable dégradées en ressources en eau de qualité ? Les *raisonnements à partir de cas* sont alors, comme le montre la thèse de Laura Martin, une méthode ad hoc pour monter en généralité à partir de ces cas rares mais signifiants (Martin et al., 2012 ; Dumez, 2013).
- **LA « BASE DE TEMPS » D'UNE TRANSITION**. Dans le cas de la protection de ressources en eau, que signifie une transition effective ? Quel temps est nécessaire pour établir un changement signifiant et tenu ensuite ? Pour instruire cette question je réinterrogerai le chantier de l'impluvium de Vittel-Contrexéville qui nous montre que des évolutions à l'œuvre sont à interroger en permanence quant à la pérennisation de la transition agroécologique effectuée dans les années 1988-1996 (à l'époque le mot n'était pas celui que nous utilisons, nous parlions de « changement de systèmes agraires »).

- **LA CONDUITE D'ANALYSES PROSPECTIVES** est à reprendre pour évaluer leur capacité à aider les acteurs publics à imaginer des transitions agroécologiques. Suite aux prospectives « Eaux et milieux aquatiques » en 2003 (Sebillotte et *al.*, 2003), « pesticides » en 2010, et à la construction du scénario « Seine Bio » dans le PIREN-Seine (Thieu et al, 2010), l'enjeu est la conception de méthodes permettant des élaborations de prospectives territoriales de l'agriculture pour protéger les ressources en eau.
- **LA MISE EN OBSERVATION DES TRANSITIONS AGROECOLOGIQUES** via des observatoires de pratiques dans des territoires. L'exemple d'OBSERVOX, pour suivre les pesticides appliqués dans la vallée de la Vesle à l'amont de l'alimentation de Reims, montre (Benôit et al, 2013) que cette mise en observation partagée des pratiques nécessite des régulations explicites entre acteurs et une organisation des faits techniques mis en partage. Ce type de dispositif peut être conçu comme une capacité de réfutation de l'hypothèse de François Dedieu : *gouverner c'est gérer l'ignorance*. Ces dispositifs nous montrent que l'accès à l'information devient de plus en plus difficile, négocié, et pour tout dire problématique pour nos recherches.

Ces quatre enjeux mettent en perspective des travaux à initier ou poursuivre qui contribueraient à la thématique de transitions territoriales pour une protection pérenne des ressources en eau.

Enfin, Comme Mermet (2013), je trouve essentiel de préciser **la diversité des modes d'actions organisées** dans des territoires pour tenter de construire ces transitions pour protéger les ressources en eau. Toutes ces transitions ne sont pas de l'ordre de la coordination entre acteurs. Ainsi, Mermet (2013), distingue cinq grands paradigmes d'action organisée mobilisés alternativement ou concomitamment pour tenter de résoudre un problème environnemental :

- le paradigme du gouvernement : dans ce mode d'organisation, le pouvoir et la légitimité sont détenus par un acteur central ; *par exemple: la mise en œuvre des MAE, puis MAET,*
- le paradigme de la coordination, dans lequel on considère que les acteurs peuvent régler le problème par eux-mêmes en améliorant leur coordination, en se mettant « tous autour de la table » ; *par exemple : les opérations Agri-Mieux,*
- le paradigme de la révolution, qui vise à une évolution radicale des valeurs et des pratiques, afin de bouleverser le système en place ; *par exemple : les chantiers zéro phyto en voiries de nombreuses communes,*
- le paradigme de la gouvernance, hybride entre le gouvernement et la coordination, pour lequel les autorités ouvrent leurs processus de décision, recherchant une coopération accrue entre le gouvernement et la société civile, et au sein de la société civile ; *par exemple, la gestion des baies à algues vertes bretonnes,*
- le paradigme de l'action minoritaire de changement, dans lequel des acteurs minoritaires œuvrent à l'intérieur du système pour le transformer. *Par exemple, l'impluvium de Vittel-Contréxéville, l'AB sur les bassins de captage de Montenoy (54).*

REFERENCES :

Benoît M., Schott C., Elverdin J ., Lopez M., Desjardin E., 2013. The “Community Information System on Agricultural Practices” (CISAP): cooperative tools to build and share agronomical information to redesign farming system. In Framing System Design 2103 Proceedings. Langzhou (China).

Dumez H., 2013. Qu’est-ce qu’un cas, et que peut-on attendre d’une étude de cas ? Le libellio d’AEGIS, vol.9 (2) : 13-26

Martin L., Le Ber F., Wohlfahrt J., Bocquého G. , Benoît M., 2012. Modelling farmers’ choice of miscanthus allocation in farmland: a case-based reasoning model. International Environmental Modelling and Software Society (iEMSS) 2012 International Congress on Environmental Modelling and Software Managing Resources of a Limited Planet, Sixth Biennial Meeting, Leipzig, Germany R. Seppelt, A.A. Voinov, S. Lange, D. Bankamp (Eds.) <http://www.iemss.org/society/index.php/iemss-2012-proceedings>

Mermet L., 2013. Les paradigmes contradictoires de l’action organisée en matière de biodiversité. In Gauthier-Clerc M., Mesleard F., Blondel, J. Sciences de la Conservation. De Boeck Université, Bruxelles.(à paraître).

Ramon S., Benoît M., 2014. Revue « Géologues ». Décembre 2014.

Sebillotte M, Hoflack P, Leclerc L.A., Sebillotte C., 2003. Prospective “L’eau et les milieux aquatiques”. Enjeux de société et défis pour la recherche. Editions Inra, Cemagref, Paris, Antony, 352 p.

Thieu V., Billen G., Garnier J ., Benoît M., 2010. Nitrogen cycling in a hypothetical scenario of generalised organic agriculture in the Seine, Somme and Scheldt watersheds. Reg. Environ. Change. 11: 359-370.